

Avis adopté

Séance plénière du 25 octobre 2023

Inégalités, pouvoir d'achat, éco-anxiété : agir sans attendre pour une transition juste
Rapport annuel sur l'état de la France en 2023

Déclaration du groupe CFE-CGC

Nous souhaitons tout d'abord remercier la rapporteure, l'ensemble des conseillères et conseillers ayant pris part aux travaux et l'administration pour la qualité de cet avis et des nombreux échanges.

L'avis proposé soulève des points essentiels pour notre organisation et présente une photographie complète des enjeux socio-économiques et environnementaux actuels. De manière générale, le troisième volet apporte des précisions intéressantes et factuelles sur l'état du pays et indique des voies d'amélioration pertinentes. Il est impératif que le gouvernement réagisse rapidement à ces indicateurs afin de formuler des orientations visant à améliorer les politiques publiques correspondantes.

Le groupe CFE-CGC soutient particulièrement l'attention portée à la thématique de l'exclusion sociale et de la nécessaire mise en œuvre de mesures inclusives pour garantir l'égalité des chances. Aussi, nous soutenons pleinement toutes les démarches visant à lutter contre les inégalités, à l'instar d'une révision du niveau des prestations sociales, afin d'instaurer une meilleure justice sociale entre toutes et tous, sur tous les territoires.

La question du taux d'emploi et des disparités territoriales et sociales met en évidence l'importance d'un accompagnement vers la formation afin de renforcer les compétences des individus, de réduire les inégalités et de créer des opportunités équitables. Aussi, il sera nécessaire d'être attentif à la mise en œuvre de mesures en faveur d'une meilleure égalité professionnelle.

De surcroît, dans un contexte de détresse, de violences et d'instabilité mondiale, la question du pouvoir d'achat et de l'inflation apparaît comme fondamentale puisqu'elles affectent directement la vie quotidienne de toutes et tous. Nous rappelons que ces enjeux touchent également fortement les territoires ultramarins, comme le rappelle l'avis « 10 préconisations pour le pouvoir d'achat en Outre-mer » voté le 11 octobre 2023. Nous notons que les niveaux de salaires actuels ne permettent pas nécessairement de couvrir les besoins quotidiens. Vivre de son salaire devrait pourtant être un droit fondamental. Pour répondre à cet enjeu majeur, il sera vital de renforcer le dialogue social tant en moyen qu'en qualité pour que des négociations puissent aboutir à tous les niveaux et qu'existe un vrai partage de la valeur.

Par ailleurs, dans le cadre de la responsabilité et de la mesure des impacts des organisations sur l'environnement, il sera nécessaire, voire incontournable, d'impliquer activement les salariés et les organisations syndicales. Le renforcement de la base de

données économiques, sociales et environnementales est essentiel afin de partager les progrès réalisés dans l'entreprise et garantir l'adhésion aux « pratiques responsables et sociales ».

La dimension numérique et l'égalité d'accès dans tous les territoires, notamment dans le domaine de la santé, représente également une priorité majeure. Notre groupe appelle ainsi à un travail en profondeur sur les risques et opportunités liés au numérique de demain et à l'intelligence artificielle.

Enfin, comme le rappelle cet avis, l'amélioration de l'attractivité de la France est intrinsèquement liée à un renforcement significatif de l'investissement dans la Recherche et Développement. Ce renforcement de la R&D favorisera la création d'emplois hautement qualifiés et stimulera positivement la croissance économique. Il est donc à regretter que l'effort de recherche en France soit insuffisant et s'éloigne de l'objectif européen des 3%.

La détresse exprimée dans ce RAEF 2023 ne devra pas trouver sa réponse dans des violences comme celles vécues cet été par les citoyennes et citoyens et avec eux tout le monde du travail, salariés et entreprises.

Le groupe CFE-CGC a voté en faveur.